



« charte du jeune élu »

1. Le rôle de l'él

- J'apporte des idées en respectant celles des autres.
- Je mène les projets jusqu'au bout.
- Je me renseigne pour essayer de changer les choses.
- Je demande l'avis de mes camarades pour connaître leurs projets.
- Je les informe de ce dont on a parlé au Conseil Municipal.
- Je fais tout pour être un élu sérieux.

2. Les réunions

- J'arrive à l'heure aux réunions et j'y reste jusqu'à la fin.
- Je participe aux réunions en préparant à l'avance ce que je vais dire.
- Je respecte mes interlocuteurs, enfants comme adultes.
- Je vais régulièrement aux réunions. En cas d'absence, je préviens la mairie.
- Je représente ou me fais représenter aux commémorations et manifestations communale.

3. Les relations avec les élus adultes et les autres animateurs du CMJ

- Je fais le choix des différents projets à proposer au conseil municipal dont je respecterais la décision.

4. Rythme des réunions

- Les groupes de travail ou les commissions se réuniront dès que cela sera nécessaire.
- Le conseil municipal jeune aura lieu au moins une fois toute les 6 semaines.

5. Les projets

- Je m'engage à réaliser des projets qui correspondent à l'intérêt général.

Je m'engage à respecter la « charte du jeune élu » pendant les
2 ans de la durée de mon mandat

Nom :

Signature

Prénom :